

## Les familles de tâches en langues anciennes

Les familles de tâches articulent les compétences du référentiel en fonction des finalités de la discipline. Elles permettent ainsi de produire des outils d'évaluation de compétences de façon cohérente. Chaque famille de tâches se définit par sa finalité ainsi que par le respect d'un certain nombre d'invariants<sup>1</sup> qui la distinguent d'une autre. Ainsi par exemple, tous les outils d'évaluation appartenant à une même famille de tâches disposent des mêmes critères d'évaluation.

Quelle que soit la famille de tâches, les outils d'évaluation de compétences proposent donc aux élèves de réaliser une tâche complexe, c'est-à-dire qui suppose la mobilisation simultanée de plusieurs savoirs, savoir-faire ou compétences dans une situation inédite (ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre que celle abordée en classe).

Le degré de difficulté des tâches complexes proposées aux élèves est fonction de plusieurs variables, notamment :

- ❑ La nature et le nombre des savoirs (concepts), savoir-faire (procédures) et compétences mobilisés
- ❑ La variété, la longueur, la difficulté du support à traiter (lorsqu'il existe) et/ou à produire
- ❑ La nature de l'objet de recherche

Le professeur sera particulièrement attentif à ces variables lorsqu'il élaborera des épreuves d'évaluation de compétences. Les productions attendues des élèves pourront en effet se présenter sous des formes variées (documents informatiques, productions écrites, productions orales s'appuyant sur des documents audiovisuels ou informatiques...) dont la maîtrise nécessite un apprentissage préalable et suppose l'accès à un certain nombre d'outils spécifiques (logiciels, ouvrages de référence, dossiers, internet...).

Le tableau ci-dessous présente une vue synoptique des compétences mobilisées par les outils appartenant aux trois familles de tâches déterminées en langues anciennes. Afin de faciliter la lecture du tableau, on trouvera ci-dessous l'énumération complète des différentes compétences ainsi que le sigle qui les identifie.

C1. En alliant l'analyse et la synthèse, comprendre un extrait d'auteur latin et/ou grec et le traduire en français contemporain correct, en disposant des informations nécessaires et suffisantes. L'exercice de la version rendra les élèves capables de structurer leur pensée et d'organiser leur raisonnement.

C2. Retraduire en français des textes d'auteurs latins et/ou grecs, traduits et analysés en classe dans une démarche collective guidée par le professeur, en justifier le fonctionnement linguistique et en commenter le contenu de façon personnelle et critique à partir des commentaires construits au cours.

---

<sup>1</sup> Chaque famille de tâches est structurée par des invariants, c'est à dire les caractéristiques qui la fondent. Il convient de respecter les limites imposées par ces invariants fondamentaux quand on opère les variations relatives aux différents contextes des exemples de tâches, faute de quoi, on risque de sortir de la famille de tâches.

C3. Saisir et analyser tant le fonctionnement de ces deux langues flexionnelles que la constitution du lexique, à l'origine du lexique français et source d'emprunts pour lui, comme pour de nombreuses langues modernes.

C4. Mettre les aspects les plus importants de la civilisation grecque et de la civilisation romaine en rapport tant avec notre culture contemporaine qu'avec les éléments constitutifs de notre identité individuelle et collective.

C5 Mener de façon autonome, à partir de textes latins et/ou grecs, une recherche personnelle débouchant sur une synthèse orale ou écrite, répondant aux exigences d'une communication de qualité.

	<b>COMPETENCES DU REFERENTIEL</b>				
	C1	C2	C3	C4	C5
F1. Traduire en français contemporain correct un extrait d'auteur latin ou grec non vu.	X				
F2. Analyser de manière approfondie des extraits d'auteurs latins ou grecs du point de vue de la grammaire, du lexique, de la stylistique et du contenu.		X	X		
F3. Mettre en relation des textes latins ou grecs avec différents supports (autres textes, documents iconographiques,...), que ceux-ci soient issus de la civilisation antique ou qu'ils appartiennent à d'autres cultures.				X	X